

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé

**Création de société civile  
Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LE PUY EN VELAY 21 PLACE DU BREUIL 43000 LE PUY EN VELAY  
déclare et atteste avoir reçu la somme de 200 €.

Antoine ACCASSAT et Maxime BAREY, gérant de la société SCI AB IMMOBILIER, société civile  
actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 17 RUE SAINT JACQUES 43000 LE PUY  
EN VELAY, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement  
libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble  
des associés.

- Associé : Antoine ACCASSAT  
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

- Associé : Maxime BAREY  
Nombre de parts : 100 Montant versé : 100 €

En conséquence, sur demande de Antoine ACCASSAT et Maxime BAREY, la somme ci-dessus demeurera  
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des  
Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 juillet 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé  
Antoine ACCASSAT

Lu et approuvé

JST16

